



LA PAGE MUNICIPALE



Sainte-Marcelline-de-Kildare,
une Municipalité *tissée serrée*

Le Conseil et l'équipe municipale vous
souhaitent une belle St-Valentin !



Affaires municipales



Conseil municipal



Environnement



Urbanisme



Loisirs



Bibliothèque



Communautaire



Une page d'histoire



JANVIER - FÉVRIER 2025



MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

J'espère que vous avez passé un merveilleux temps des fêtes rempli d'amour et de surprises.

Nous sommes actuellement à peaufiner le dernier budget de notre mandat de 4 ans. Accompagnée du Conseil municipal ainsi que des employés de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, nous avons travaillé fort cet automne afin de vous présenter, pour l'année 2025, un budget réfléchi. Il sera présenté lors de la séance extraordinaire, le 20 janvier prochain à 18h30.

Nous avons beaucoup de projets; l'année 2025 promet d'être remplie. Ça bouge à Sainte-Marcelline-de-Kildare et j'en suis fière. Nous allons mener à terme plusieurs projets d'envergure qui ont débutés en 2024. D'ailleurs, nous vous présenterons sous peu un Bulletin Spécial que vous recevrez d'ici la fin du mois de Janvier par la poste. Ce Bulletin vous informera des derniers projets réalisés ainsi que ceux à venir. Aussi, je vous présenterai en toute transparence le détail du volet financier de ces projets, vous pourrez ainsi comprendre les différents coûts associés à ceux-ci.

Nous avons dévoilé en décembre la programmation de spectacles pour l'année 2025 à la Vieille Chapelle de Sainte-Marcelline-de-Kildare. De belles soirées à ne pas manquer ! Merci tout spécialement à la coordonnatrice à la culture ainsi qu'à son comité pour cette belle programmation très diversifiée.

Dans les derniers mois, j'ai travaillé très fort sur le dossier du pont du rang du Pied-de-la-Montagne. C'est un dossier que je ne lâcherai pas tant et aussi longtemps que la construction du pont ne sera pas complétée. Nous avons un bon soutien de la préfet de la MRC Matawinie, de notre Ministre des transports, de notre députée Caroline Proulx ainsi que des membres de leurs cabinets respectifs. Tel que vous l'a été annoncé sur nos réseaux, c'est avec un immense plaisir que nous avons eu la confirmation que, OUI, nous aurons un nouveau pont ! Vous pouvez consulter la quatrième page de cette édition de la Page Municipale afin d'avoir un compte-rendu de l'ensemble de la situation du pont du rang du Pied-de-la-Montagne.

Je vous souhaite une merveilleuse année 2025, de la santé et beaucoup d'amour.

Bien à vous,

Émilie Boisvert
Émilie Boisvert,
mairesse

CONSEIL MUNICIPAL



Conseillère
Siège 1
Mme Marilyne
Perreault



Conseiller
Siège 2
M. Gilles
Arbour



Conseillère
Siège 3
Mme Mélanie
Laberge



Conseiller
Siège 4
M. Yanick
Langlais



Conseiller
Siège 5
M. Serge
Forest



Conseiller
Siège 6
M. Pierre
Desrochers

Lors des dernières séances du conseil plusieurs résolutions ont été adoptées.
Voici un survol des points à retenir.

Direction et ressources humaines

- Embauche d'un directeur général par Intérim, Mario Besner.

Urbanisme

- Demande de prolongation au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);
- Demande de démolition 2024-10-01 - lot 5 655 869;
- Demande de dérogation mineure 2024-10-01 - lot 5 655 086;
- Demande de dérogation mineure 2024-10-02 - lot 5 655 869 ;
- Mandat aux procureurs pour procédure en démolition 356, 6^e rue du Parc-Bleu et 360 route des Lacs à Sainte-Marcelline-de-Kildare.

Loisirs

- La 16^e édition du Défi Ski Nicoletti pneus & mécanique, présenté par Banque Nationale;
- Protocole équipement audiovisuel.

Culture

- Spectacles à la Vieille Chapelle pour l'année 2025.

Hygiène du milieu et environnement

- Politique écoresponsable et de développement durable.

Travaux publics

- Contrat de resurfaçage asphaltage;
- Construction & Pavage Généreux; 1^{re} rue du Pied-de-la-Montagne, Rue de l'étang, Petit 10^e rang, chemin des Valois, rue Thouin.

Règlement

- Modifications du règlement numéro 469-2024.

Procédures administratives

- Adoption du budget révisé 2024 - Office Municipal d'Habitation de Matawinie;
- Déneigement et déglçage du Chemin du Lac Grégoire;
- Autorisation de signature d'une convention d'aide financière volet 1 du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales;
- Entente avec la Municipalité de Sainte-Mélanie relative au déneigement du domaine Péko et une partie du rang du Pied-de-la-Montagne;
- Centraide Lanaudière - Demande de contribution financière;
- Demande d'appui financier pour Place aux jeunes Matawinie 2024-2025;
- Demande de prolongation - Fonds régions et ruralité - volet 2, soutien à la Compétence de développement local et régional des MRC.

SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez vous rendre directement sur notre Facebook, Instagram et site web de la Municipalité en balayant votre caméra de téléphone ou tablette sur les codes-barres ci illustrés. **Restez informés !**



RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DU PONT DU RANG DU PIED-DE-LA-MONTAGNE

Depuis l'effondrement, le 9 août dernier, du pont P-03321 situé sur le rang du Pied-de-la-Montagne, une route collectrice essentielle reliant la route 343 et le chemin Sainte-Béatrix, la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare dénonce vivement l'inaction et le manque de transparence du Ministère des Transports du Québec (MTQ). Bien qu'indispensable pour les résidents, cette route était sans plan de reconstruction ni solution temporaire.

Malgré la gravité de la situation, la Municipalité n'a reçu aucune communication officielle du MTQ jusqu'au 11 octobre, date à laquelle un courriel nous informait du début des travaux de démolition prévus pour le 15 octobre. Aucun plan de reconstruction ni échéancier n'a été communiqué, laissant la Municipalité et ses citoyens dans une incertitude totale.

15 OCTOBRE 2024 - DÉBUT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION

Le 15 octobre, des employés de la Municipalité se sont rendus sur place pour constater le début des travaux. Les employés du MTQ sur le chantier se limitaient à des opérations de démolition et de retrait des débris, sans pouvoir fournir d'informations sur les prochaines étapes.



Au début novembre, le MTQ a installé un simple panneau indiquant « *cul-de-sac* » et a procédé à l'ensemencement ainsi qu'à la plantation d'arbustes non seulement sur le site du pont, mais également sur le rang du Pied-de-la-Montagne, sans en informer préalablement la Municipalité. Nous pensons que ces travaux ont été réalisés pour prévenir l'érosion, mais ce manque flagrant de communication n'envoie pas un message positif quant à une reconstruction dans un avenir rapproché.

PREMIÈRE RENCONTRE DU 14 NOVEMBRE

Face à cette situation, la mairesse de Sainte-Marcelline-de-Kildare, Émilie Boisvert, a tenu une première rencontre le 14 novembre dernier avec la députée de Berthier, Caroline Proulx, des membres du cabinet de la Ministre des Transports ainsi que des représentants du MTQ. Cette rencontre visait à clarifier la situation et à exprimer le mécontentement de la municipalité; les communications étaient inexistantes.

DEUXIÈME RENCONTRE DU 28 NOVEMBRE

Le 28 novembre dernier, la mairesse de Sainte-Marcelline-de-Kildare, Émilie Boisvert a tenu une seconde réunion avec les membres du cabinet de la députée Caroline Proulx, des membres du cabinet de la Ministre des Transports ainsi que des représentants du MTQ. Cette rencontre avait pour but de clarifier la situation et établir avec eux un échéancier clair sur les travaux à venir. Grâce à cette deuxième rencontre, la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare peut maintenant affirmer que **OUI, il y aura reconstruction du pont**. Nous pouvons compter sur la participation active et personnalisée du MTQ ainsi que de leur département des communications qui nous aideront à établir un échéancier complet du plan de reconstruction; nous nous attendons donc à une meilleure collaboration.

Notre dossier est prioritaire et est traité en **urgence**. Des suivis réguliers et rigoureux seront faits entre la mairesse et le Ministère des Transports du Québec.

La mairesse continue de travailler activement sur le dossier de reconstruction du pont afin de tenir les citoyens informés des plus récents développements quant à la situation.

Si vous désirez formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements au MTQ, veuillez composer le **511** ou consulter la section « **Nous joindre** » du site **www.transports.gouv.qc.ca**

PATINOIRE

 Restez à l'affut de notre bulletin spécial pour un suivi complet des projets.

L'installation des bandes de la patinoire a été complétée en novembre dernier. Vous pourrez donc en profiter cet hiver.

Voici l'horaire prévu pour la patinoire. Nous vous informerons via Facebook s'il y a des changements.



HORAIRE

Jour/Heure	9 H	10 H	11 H	12 H	13 H	14 H	15 H	16 H	17 H	18 H	19 H	20 H	21 H				
Lundi	Réservation scolaire // patin sans surveillance								Patin sans surveillance								
Mardi									Patin sans surveillance					Hockey		Patin libre	
Mercredi									Patin libre		Hockey		Patin libre		Hockey		
Jeudi									Hockey		Patin libre		Hockey		Patin libre		
Vendredi									Patin libre		Hockey		Patin libre		Hockey		
Samedi	Patin libre				Hockey				Patin libre								
Dimanche	Patin libre				Hockey				Patin libre								

ABRI SABLE ET SEL



L'avancement des travaux de l'abri sable et sel est presque complété. En effet, la finition extérieure du bâtiment est prévue pour le début du printemps, Il s'agit d'un endroit où notre équipe des travaux publics peut conserver leurs différents matériaux utilisés pour entretenir nos infrastructures.

SKATE PARK



La première phase du skate park a été réalisée en novembre dernier. La seconde phase est prévue au printemps.

ÉCOLE PRIMAIRE | L'ORÉE-DES-BOIS

Les travaux de la nouvelle école primaire vont bon train. En novembre, la structure fut montée. Nous sommes impatients de voir le résultat final !



Info travaux

CHARTRE CONTRE L'INTIMIDATION EN POLITIQUE



SAVIEZ-VOUS ?

Saviez-vous que 74 % des élus municipaux disent avoir déjà été victime d'intimidation au courant de leur mandat ?

Dans les dernières années, nous entendons de plus en plus parler de divers cas d'intimidation et de harcèlement sur les réseaux sociaux.

Les élus y sont aussi confrontés au travail et des signalements sont même fréquents au sein d'équipes municipales; on dénote des relations tendues ou irrespect des autres entre les membres du conseil.

Pour de nombreuses femmes en position de pouvoir, les attaques verbales et écrites sont non seulement fréquentes, mais aussi souvent violentes et empreintes de misogynie.

Plusieurs organismes se sont ralliés pour rédiger une *Charte contre l'intimidation en politique*. Parmi elles, nous retrouvons la MRC Matawinie, ainsi que la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, qui ont toutes deux accepté d'adopter cette charte pour protéger leurs élus.

Les différents organismes, qui s'engagent à respecter cette charte, ont pour objectif de garantir à tous leurs élus (es) de leur fournir un environnement de travail sain et sécuritaire.

De plus, ces derniers se doivent :

- D'adopter des comportements bienveillants;
- Être respectueux lors d'échanges;
- Intervenir dans une situation d'intimidation;
- Promouvoir la Charte dans leur environnement;
- Adopter la charte et la mettre à jour régulièrement.



Sur cette photo, M. Gilles Arbour, Mme Mélanie Laberge, M. Pierre Desrochers, M. Yanick Langlais, la mairesse Mme Émilie Boisvert, la vice présidente de la charte, Mme Isabelle Parent, Mme Marilyne Perreault, la directrice générale adjointe à la Municipalité, Mme Stéphanie Lafond et M. Serge Forest.

Nous sommes fiers d'avoir adopté cette charte à Sainte-Marcelline-de-Kildare.



POLITIQUE ÉCORESPONSABLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons adopté notre toute première politique écoresponsable et développement durable.

Celle-ci a comme objectif principal de réduire l'impact environnemental de notre Municipalité. Son implantation est progressive et en constante amélioration. Elle a aussi pour but d'éduquer ses employés et de les sensibiliser à l'impact de leurs gestes sur notre empreinte environnementale.

Pour consulter notre toute nouvelle politique, nous vous invitons à la consulter sur le site web de la Municipalité.

NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN MATAWINIE



Une entente de regroupement pour la gestion des matières résiduelles s'est récemment conclue entre neuf des quinze Municipalités de la Matawinie. **Dès le 1^{er} janvier 2025**, le service de collecte, sous l'appellation *Matières résiduelles Matawinie*, sera désormais régi par les employés et les équipements de la MRC.

« Cette entente représente une avancée majeure pour la région. Elle permet d'optimiser les ressources, mais aussi les infrastructures, de réaliser des économies d'échelle importantes et de garantir un meilleur contrôle des coûts, tout en assurant un service de qualité et professionnel pour tous les citoyens. »

- Isabelle Perreault, préfet de la MRC de Matawinie

VOUS AVEZ UN PROBLÈME OU DES QUESTIONS?

Pour toutes problématiques ou questions concernant les collectes d'ordures, de recyclage et d'encombrants, veuillez communiquer avec **Matières Résiduelles Matawinie** au 599 447-2227 ou en remplissant le formulaire de signalement en ligne au www.gmrmatawinie.org

CALENDRIER



Le calendrier 2025 pour les collectes sur le territoire de Sainte-Marcelline-de-Kildare a été préparé par la MRC de Matawinie. Il vous a été envoyé par la poste à la fin décembre. Vous pouvez aussi récupérer une copie à l'Hôtel de ville, au bureau de poste, au Dépanneur de Sainte-Marcelline-de-Kildare et à la Salle communautaire Gaétan-Morin. Il est d'ailleurs disponible sur notre site web sous notre onglet Services | Environnement | Collectes des matières résiduelles et sur notre page Facebook.

COLLECTE DU COMPOST ET RÉSIDUS VERTS

Pour la collecte du **compost**, incluant les **résidus verts**, celle-ci sera effectuée par le Groupe EBI pour l'année 2025. La collecte ne changera pas de journée, elle restera le **mardi**. Pour toutes problématiques (bris) ou questions concernant cette collecte, veuillez communiquer avec la **Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare** au 450 883-2241 poste 7500 ou par courriel au info@ste-marcelline.com



COLLECTE DE PILES USAGÉES

Il est possible pour ceux qui ont des piles usagées de les apporter à l'un de nos quatre points de collecte situés au Dépanneur de Sainte-Marcelline-de-Kildare, à la Salle communautaire Gaétan-Morin, au bureau de poste ainsi qu'à l'Hôtel de ville directement.

Retrouvez ce contenant identifié « Piles usagées » et déposez-les à l'intérieur.

Pour plus de détails sur les types de piles acceptées, visitez notre site Internet.



SAVIEZ-VOUS?

Après avoir brossé votre chien ou votre chat, vous pouvez récupérer leurs poils pour aider les oiseaux à se construire un nid.

Récupérez la fourrure de votre animal et déposez-la dans une haie de cèdre ou un arbre.



CONCOURS PHOTO PAYSAGES DE STE-MARCELLINE-DE-KILDARE



Crédit photo Fanny Cardin-Pilon, gagnante du concours de photo pour l'année 2024.

En décembre dernier, le comité de communications s'est réuni afin de décerner la paysage gagnant du concours de photo. Cette année, c'est la photo de Mme Fanny Cardin-Pilon avec sa photo prise aux abords du sentier de la boucle du Lac-des-Français, à proximité de la piste de motoneige qui remporte les honneurs.

Mme Cardin-Pilon s'est mérité une paire de billets pour le spectacle du 13 mars prochain de David Corriveau ainsi que deux consommations gratuites.

Le choix fut difficile; nous avons des coups de cœur pour chaque saison.

Printemps



Été



Automne



Hiver



Crédits photos Bianca Bourgeois-Dalpé, Fanny Cardin-Pilon, Michel Guénette et Judith Delorme.

Nous poursuivons le concours de photo pour l'année 2025. Envoyez nous vos plus belles photos de notre municipalité.

Faites nous parvenir, à l'adresse courriel suivante; communications@ste-marcelline.com, vos plus belles photos de Sainte-Marcelline-de-Kildare. La personne gagnante obtiendra une paire de billets pour un spectacle à la Vieille Chapelle et deux consommations gratuites.





DÉNEIGEMENT

Lors des chutes de neige, les équipes de déneigement travaillent à dégager les voies prioritaires, les artères principales et les routes collectrices.

Ces opérations peuvent enneiger votre entrée de cour. Cette neige doit être enlevée par le propriétaire ou par son entrepreneur. On vous rappelle également qu'il est interdit de déposer votre neige dans les rues, de l'autre côté de la rue, sur les terrains publics, sur les places publiques, dans les cours d'eau, etc.

De plus, selon le **Règlement # 300-2007 | Servitude de déneigement**, à l'article 2 « *La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare décrète une servitude de neige permettant à la Municipalité de projeter la neige qui recouvre ses voies publiques sur les terrains privés contigus à ses voies publiques, et ce, sans limite de profondeur de façade ou de largeur des terrains.* »

Merci de votre collaboration et aidez-nous à garder nos voies sécuritaires.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DURANT L'HIVER



Afin de faciliter le déneigement des rues, il est **important de placer vos bacs en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée et ce, après 7 h le matin, si possible.** Le but étant de faciliter les opérations de déneigement qui se déroulent en priorité avant cette heure.

Nous vous demandons de dégager et déneiger votre bac roulant après une tempête; si celui-ci est enneigé, il sera difficile d'en faire la collecte.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

NOUVEAUTÉ AU CARREFOUR CANIN

Le service de paiement de licence est maintenant disponible en ligne en vous rendant directement sur le site Internet du Carrefour Canin, www.carrefourcanin.com

Petit rappel que la licence est obligatoire pour vos chiens, jusqu'à un maximum de trois chiens par résidence.

Pour plus d'informations, contactez directement le Carrefour Canin au 450 750-2646



LA VIEILLE CHAPELLE

de Sainte-Marcelline-de-Kildare

BILLETTERIE EN LIGNE

WWW.STE-MARCELLINE.COM

OU 450 883-2241



Billets

PROGRAMMATION 2025



DAVID CORRIVEAU

13 mars - 20 h



GENEVIÈVE LECLERC

17 Avril - 20 h



MARTHE LAVERDIÈRE

15 mai - 20 h



DAVE GAUDET

5 Juin - 20 h



P'TIT BÉLLIVEAU

10 4 octobre - 20 h



LÉONIE GRAY

23 octobre - 20 h



SPECTACLE DE NOËL

MARC HERVIEUX

20 Novembre - 20 h

SOIRÉE CLAIR DE LUNE

- ANIMATION
- JEUX
- LANCER DU SAPIN
- GLISSADE (SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET)
- OFFRE ALIMENTAIRE
- SERVICE DE BAR (\$)
- FEU D'ARTIFICE
- ET PLUS ENCORE !

ACTIVITÉ GRATUITE
SOYEZ DES NÔTRES !

APPORTEZ VOTRE
TASSE RÉUTILISABLE !

 VENDREDI 24 JANVIER 2025

 PARC DES LOISIRS

 DÈS 18 H

VISITEZ NOTRE ÉVÉNEMENT FACEBOOK
POUR PLUS D'INFORMATIONS.

Sté
M
arcelline

PROGRAMME DE LOISIRS INTERMUNICIPAUX

Cette année encore, une vaste programmation de loisirs intermunicipaux vous sera offerte. Voici les différents cours offerts ainsi que les coordonnées de la personne à joindre pour avoir de plus amples informations.



Danses méditatives

Nanda Bonatti (514 677-2417)



Pilates (Places limitées)

Julie Pilon (450 883-3210)



Zumba

Isabelle Mélançon (450 365-1523)



Yoga

Caroline Tondreau (450 365-5601)



Danse en ligne country

Carole (450 917-1666)



Qi Gong

Carole Ranalli (514 835-4585)



Peinture

Sylvie Ratelle (450 758-5957)



Aquarelle

Ginette Marquis (450 755-3568)



Reliure artisanale

Catherine Savignac (450 421-0608)



Percussions

Luc Boivin (514 951-4824)

Nouveau

Un vaste choix d'activités organisées par la **FADOQ** sont aussi prévues. Pour plus de détails sur les activités et personnes à joindre, **veuillez vous référer à la page 15** de la Page Municipale.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le service des loisirs par téléphone au **450 883-2241**, **poste 7562** ou par courriel, **loisirs@ste-marcelline.com**



La Municipalité vous invite à la

DISCO ADOS POUR 10-15 ANS

Vendredi
LE 7
MARS

DÈS
18H

PLUS D'INFORMATIONS À VENIR,
SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK



à la
Salle communautaire

BiBli & cie | ACCÉDEZ AUX
RESSOURCES NUMÉRIQUES
NOUVEAUTÉS
DISPONIBLES
DÈS MAINTENANT!

De belles nouveautés sont disponibles à la bibliothèque.

Des séries à succès pour adultes de:

- Morgane Moncomble (Tomes 1 à 4);
- Freida McFadden (Tomes 1 et 2);
- Louise Tremblay D'essiambre (Tomes 1 et 2);
- Marie Paquet (Tomes 1 à 4);
- Moyens Fakirs de Joliette (Tomes 1 et 2);
- Et d'autres nouveautés québécoises!

Heures d'ouverture

Mardi : 18 h 30 à 20 h

Mercredi : 13 h à 15 h

Jedi : 15 h 30 à 16 h 45

Samedi : 10 h à 13 h



SAVIEZ-VOUS?

La bibliothèque offre des **Cartes Accès-Musée**.

Ce laissez-passer familial (*maximum de deux adultes et de trois enfants*) vous donne accès gratuitement à 16 institutions muséales de la Mauricie et du Centre-du-Québec.



Bibliothèque





COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Veillez prendre note que le comptoir vestimentaire sera fermé pour la période hivernale.

La date de réouverture reste à confirmer selon la température.

Restez à l'affut, nous l'afficherons sur notre page Facebook dès que la date sera connue.

Par contre, les dons sont possibles en tout temps.

Le comptoir accepte les sacs de vêtements qui sont propres et ni trop lourds, à placer dans les bacs bleus installés sur la galerie avant de l'ancien presbytère, au 451, rue Principale, en avant de l'église. Aucun meuble n'est accepté, vu le manque d'espace. Merci à tous les donateurs.

Le comptoir est toujours à la recherche de bénévoles, car l'équipe aimerait ouvrir une journée de plus vu la demande, si possible. Joignez vous à eux ! Vous pouvez les contacter au 450 883-2241.



Heures d'ouverture

Mercredi : 17 h - 21 h

Jeudi : 17 h - 21 h

Vendredi : 15 h - 21 h

Le 11 novembre dernier, le Conseil municipal jeunesse de la maison des jeunes s'est rassemblé pour une première fois, avec Mme Émilie Boisvert, mairesse de Sainte-Marcelline-de-Kildare, afin de prendre place dans leur rôle de porte-parole et d'ainsi procéder à des élections et répartition de tâches.

Mme Boisvert en a profité pour partager son expérience et souligner l'importance d'avoir un Conseil municipal. Elle a fait comprendre aux jeunes que leurs actions seront tout autant profitables pour les générations futures, qu'à eux-mêmes.

C'est une belle occasion pour nos jeunes de s'investir dans notre communauté.

Bravo les jeunes !

DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES



Depuis le 17 octobre, les citoyens peuvent se procurer des légumes et autres denrées à bas prix. Il s'agit d'une ressource communautaire de notre municipalité, organisée par le Club FADOQ Petit Moulin.

Les produits seront en vente **tous les jeudis**, du 22 janvier au 24 avril 2025 entre 15 h 45 et 16 h 15, à la salle communautaire Gaétan-Morin.

Fermé du 12 décembre au 16 janvier.



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ PETIT MOULIN

Nous sommes à la recherche de gens qui veulent participer **gratuitement** à des jeux de société, une fois par semaine, à la Salle communautaire Gaétan-Morin.

Communiquez avec Lucie Nadeau au 514 318-8869, pour participer aux jeux de société.

Pour participer, vous devez être membre du Club FADOQ.

N'oubliez pas, les prochains dîners mensuels du Club de la FADOQ auront lieu:

- Dimanche le 12 janvier 2025;
- Dimanche le 9 février 2025.

ÉVÉNEMENTS D'HIVER

- Le yoga sur chaise, tous les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30.
- La pétanque, tous les mardis. Informations via Gilles Savaria, 450 883-3461.
- Venez jouer aux cartes tous les mercredis de 19 h à 22 h à la bibliothèque.



INFORMATIONS ET INSCRIPTION **fadoq**

Pour plus d'informations sur les activités du Club FADOQ Petit Moulin ou pour participer en tant que bénévole, contactez Lucie Nadeau, au numéro suivant, 514 318-8869.

Si vous souhaitez vous inscrire ou renouveler votre carte de FADOQ, contactez Gisèle St-Amand, au 450 883-7842.

INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL

SAVIEZ-VOUS?

Différents services médicaux existent dans la communauté pour venir en aide aux personnes de 50 ans et plus.

Tous les jeudis

Sur rendez-vous seulement

450 886-3861

450, rue principale (à La Vieille Chapelle)

Services offerts gratuitement:

- Conseils sur l'asthme, le diabète, l'hypertension et les maladies pulmonaires, etc ;
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé ;
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures) ;
- Suivi de la pression artérielle ;
- Prélèvement ;
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes ;
- Injection de médicaments ;
- Lavage d'oreilles ;
- Référence vers les ressources disponibles.



LES ÉCOLES DU VILLAGE

1945-1946 | 1946-1947

Avec la construction de la nouvelle École primaire L'Orée-des-Bois, nous avons pensé vous offrir de belles archives sur l'histoire des écoles et cohortes qui ont forgée Sainte-Marcelline-de-Kildare.



Les élèves de l'école du village
1945-1946

En commençant par le haut, de gauche à droite.

1e rangée: Marguerite Perrault (**institutrice**) | Gérard Arbour | Joseph Généreux

2e rangée: Marielle Perreault | Réjeanne Arbour | Rita Loranger

3e rangée: Guy Bourgeois | Roger Bourgeois | Jean-Jacques Dufresne | Robert Bourgeois

4e rangée: Julien Arbour | Raymond Massicotte | Irène Desrochers | Jean-Lord Perreault | Fernand Arbour

5e rangée: Bernard Desrochers | Emilienne Massicotte | Noël Perreault

6e rangée: Gilles Arbour | Jaqueline Desrochers | Yolande Bourgeois | Lorn O'Connor

7e rangée: Pierre Arbour

En commençant par le haut, de gauche à droite.

Institutrice en photographe: Madame Marguerite Perrault

1e rangée: Réjeanne Arbour | Jean Bourgeois | Monique Richard

2e rangée: Gérard Arbour | Lucille Perreault | Rita Loranger | Marielle Perreault | Joseph Généreux | Serge Bourgeois

3e rangée: Robert Bourgeois | Guy Bourgeois | Gisèle Soulières | Irène Desrochers | Émilienne Massicotte | Roger Généreux

4e rangée: Julien Arbour | Jean-Jacques Dufresne | Yolande Bourgeois | Roger Bourgeois | Fernand Arbour

5e rangée: Raymond Massicotte | Bernard Desrochers | Noël Perreault | Jean-Lord Perreault | Émilien Massicotte



Les élèves de l'école du village
1946-1947

Archives photos : Mélanie Morin

Services d'aide
à domicile
de Rousseau Inc.

www.aidedomicile.ca

450 834-1160



Groupe de soutien
Centre d'action bénévole
communautaire
Matawinie

Pour soutenir les
proches aidants

www.ccbm.qc.ca
450 882-1089

Info-santé

811

Centre de prévention
du suicide

cps-lanaudière.org

450 759-6616

La leur du phare de
Lanaudière

Aide les proches de
personnes souffrant
d'une maladie mentale

www.lueurduphare.org
1 800 465-4544



Service d'aide et de
renseignement

Diversité sexuelle et
pluralité des genres

Ligne écoute et texto
1 888 505-1010



Ligne parents

1 800 361-5085

Comité des usagers
du nord de
Lanaudière

Défendre les droits et
intérêts collectifs

450 759-8222
poste 2557

Jeunesse j'écoute

1 800 668-9898

L'alcool
est un problème
pour vous
ou un proche ?

450 759-6000

Tel-jeunes

1 800 263-2266

SOS
Violence conjugale

1 800 363-9010

Association coopérative
d'économie familiale
(ACEF)

1 866 414-1333

Ligne-ressource pour les
victimes
d'agression sexuelle

1 888 933-9007

Info-aidant

1 855 852-7784



Ligne soutien
aînés 75 ans
et plus

1 877 805-1955

Ligne aide
abus des aînés

1 888 489-2287



URGENCE

Police
Ambulance
Pompier

911

Transport collectif
MRC Matawinie

450 386-1160

Infirmière
en milieu rural

450 886-3861
poste 250

Carrefour canin
contrôleur animalier

1-844-752-2646

Dépannage
alimentaire

450 883-8890

Gai écoute

1 888 505-1010

La Soupière

Aide aux personnes
au prise avec des
difficultés
affectant leur
qualité de vie

450 755-6616

Moisson Lanaudière

450 755-6049

Regroupement des
organismes
communautaires et
alternatifs en santé
mentale
Lanaudière

450 759-8853

Provision Compassion
Rawdon

450 834-4958

Parrainage civique
Lanaudière

Briser l'isolement
des personnes dans
l'incapacité physique,
intellectuelle, sensorielle
et psychologique

450 834-1728

ALERTE CITOYENNE

SAVIEZ-VOUS?

L'inscription à notre alerte citoyenne vous permet d'être informé en premier lors d'une situation d'urgence, d'avis sur le réseau routier, ou d'importantes nouvelles concernant l'aqueduc du village et l'aqueduc Morin. Actuellement, 285 citoyens sont inscrits et reçoivent des notifications essentielles par texto, téléphone ou courriel, seulement quand c'est nécessaire et important !

Ne ratez pas cette chance de rester connecté en temps réel avec votre Municipalité et d'être bien informé.

Inscrivez-vous dès maintenant en ligne ou passez à l'hôtel de ville pour de l'aide.



ALERTE CITOYENNE

Dès maintenant, vous pouvez vous inscrire au système d'alertes aux citoyens du nouveau portail citoyen de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, afin d'être informé rapidement lors de situations d'urgence.

Que ce soit pour un avis d'ébullition, un risque d'inondation ou toute autre situation d'urgence, un message enregistré provenant de la Municipalité sera envoyé directement à votre ligne résidentielle, par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel, selon vos choix lors de l'inscription.

INSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

L'inscription se fait en ligne sur le site web de la Municipalité dans [le portail citoyen](#) en cliquant sur la vignette « **Inscrivez-vous pour recevoir vos avis** ».

INFOLETTRE

Également, vous pouvez vous inscrire à l'infolettre numérique de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, afin de recevoir directement dans votre boîte de courriel toutes les actualités et les annonces importantes de la Municipalité.

L'infolettre ne remplacera pas la Page Municipale, bien au contraire, elle viendra bonifier l'information que la Municipalité souhaite transmettre à ses citoyens qui désirent connaître les activités proposées et l'évolution des divers projets.



Besoin d'aide pour vous inscrire à l'alerte citoyenne ? Nous sommes là pour vous aider !

Si vous avez des difficultés à vous inscrire en ligne ou si vous avez simplement besoin d'assistance, nous sommes là pour vous guider. Appelez au 450 883-2241 ou présentez-vous durant les heures d'ouverture de la municipalité et nous serons heureux de vous offrir notre aide.

En savoir plus

sur le développement de votre réseau

ou consulter les forfaits disponibles

Connexion
MATAWINIE

NOTRE RÉGION EN HAUTE VITESSE



connexionmatawinie.org



ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

Cooptel

1 888 532-2667 | cooptel.ca

LOISIRS | HALLOWEEN | 31 OCTOBRE 2024



COMMUNAUTAIRE | SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

9 NOVEMBRE 2024

Merci à tous nos bénévoles!



Retour sur nos événements



LOISIRS | ILLUMINATION DU SAPIN

29 NOVEMBRE 2024



CULTURE | SPECTACLE DE NOËL GOSPEL

29 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE 2024



Hôtel de ville

500, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone 450 883-2241

Télécopieur 450 883-2242



Réception	Poste 7500	info@ste-marcelline.com
Direction, plaintes	Poste 7505	dg@ste-marcelline.com
Comptabilité, taxation	Poste 7510	finance@ste-marcelline.com
Urbanisme	Poste 7507	urbanisme@ste-marcelline.com
Environnement	Poste 7509	environnement@ste-marcelline.com
Loisirs	Poste 7562	loisirs@ste-marcelline.com
Culture	Poste 7563	culture@ste-marcelline.com
Communications	Poste 7506	communications@ste-marcelline.com

Mairesse, Émilie Boisvert	450 750-0846	eboisvert@ste-marcelline.com
Urgence municipale	450 750-8761	
Urgence travaux publics	450 750-8762	
Urgences générales	911	

Bureau poste	450 883-2462
Bibliothèque	450 883-0247
Maison des jeunes	450 883-6076
Permis de brûlage	450 834-2596

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h



CONSEIL MUNICIPAL **Séance extraordinaire**

Budget spécial

Le lundi 20 janvier à 18h30,
à la Salle communautaire Gaétan-Morin.



CONSEIL MUNICIPAL **Séances ordinaires**

Le lundi 20 janvier à 20 h et
Le lundi 17 février à 20 h,
à la Salle communautaire Gaétan-Morin.